

*Budget—M. Pelletier (Sherbrooke)*

Monsieur le président, au cours d'une session parlementaire, deux documents gouvernementaux importants sont présentés à la Chambre pour être ensuite débattus, le discours du trône et le budget. Ces deux occasions fournissent aux députés la chance de commenter le contenu de ces textes et d'y apporter parfois une touche de leur credo personnel. Mon intention première avait été de commenter le budget déposé lundi soir dernier par l'honorable ministre des Finances (M. Turner) dans ses références à la situation économique internationale à l'heure actuelle, et, en deuxième lieu, de jeter un regard sur l'économie canadienne et de faire une courte analyse des difficultés économiques que nous traversons actuellement.

Je dirai donc un mot du budget, et traiterai brièvement ensuite de la situation du textile au Canada et de la façon dont il me semble que le gouvernement canadien pourrait corriger la situation par certaines mesures énergiques du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie).

Le budget présenté lundi invite tous les Canadiens à la coopération afin d'affronter plus efficacement les trois grands problèmes de l'heure dans le monde et dans notre pays, soit l'inflation, la récession et l'énergie. Il fallait donc que le gouvernement donne le ton à ce qu'il croit être les meilleurs moyens de faire face à la situation économique actuelle au Canada.

Même si certaines mesures annoncées dans le budget sont austères et forceront de nombreux Canadiens à se serrer la ceinture, il est sûr que les mesures annoncées dans le budget de lundi dernier peuvent aider considérablement à redresser l'économie canadienne. J'en cite quelques-unes: coupure importante dans plusieurs ministères et surveillance accrue des dépenses publiques, diminution de la croissance dans la Fonction publique, modification importante à la Loi sur l'assurance-chômage, aide à l'entreprise, ce que n'a pas mentionné tout à l'heure mon collègue, aide à la construction de logements, nouveau programme d'aide aux municipalités et aux étudiants, abolition de la taxe de 5 p. 100 sur certains matériaux de construction, subvention annuelle maximale passant de \$600 à \$900 pour les logements neufs admissibles, au titre du programme d'habitation à loyer modique, et le reste. Voilà quelques-unes des mesures à la fois incitatives et rigoureuses prises par le ministre des Finances pour redresser notre économie.

● (1740)

Il est certain que l'augmentation du prix de l'essence sera de loin la mesure la moins populaire, mais je suis assuré que l'on comprendra vite pourquoi, si l'on veut à la fois garder un prix unique dans tout le Canada et assurer un développement rationnel de nos ressources énergétiques.

Un passage cependant de l'exposé du ministre des Finances, lundi soir dernier, a retenu mon attention, et je suis particulièrement fier de constater l'attitude éminemment positive du ministre sur cette question. Je cite:

Les pays du Tiers-Monde cherchent de nouveaux moyens d'améliorer leurs perspectives de croissance et de développement à long terme. Le Canada est prêt à se joindre à eux pour explorer les domaines recelant des possibilités de progrès. Nous pensons que cette recherche devrait porter sur les nouvelles façons d'aider ces pays à développer leur économie et à élever le niveau de vie de milliards d'êtres humains. Nous étudions les modalités qui permettraient de financer le commerce international, d'aider ces pays à développer leurs exportations ainsi qu'à accroître les recettes. Mais ces initiatives doivent être solidement ancrées à la réalité économique, et non reposer sur des paroles creuses.

[M. Pelletier (Sherbrooke).]

Voilà, monsieur le président, des propos directs et sans détours, que j'aurai, l'un de ces jours, la chance de commenter.

Monsieur le président, vu la situation fort pénible que connaît l'industrie du textile, qui est l'industrie importante de ma région, je me propose de faire quelques observations sur les problèmes auxquels se heurte cette industrie à l'heure actuelle au Canada, et d'avancer certaines suggestions qu'il m'apparaît important de considérer afin d'améliorer la situation du textile au pays.

Nous savons tous que l'industrie du textile au Canada est le gagne-pain de plus de 100,000 de travailleurs, dont plus de 50,000 sont au Québec seulement. Les travailleurs du textile sont depuis plusieurs années inquiets de voir réapparaître trop régulièrement une situation «marécageuse» et démoralisante de ces cycles de timide prospérité et de stagnation affolante. Une lueur d'espoir est pourtant apparue il y a quelques années. Après avoir étudié de très près la situation du textile au Canada, l'honorable Jean-Luc Pepin, ministre de l'Industrie et du Commerce, déposait en 1970 à la Chambre le bill C-215, afin de redresser la situation du textile constamment aux prises avec les fluctuations considérables qu'on avait connues au cours des dernières décennies.

En présentant ce projet de loi à la Chambre, l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce de l'époque désirait redresser la situation. Il visait à faire de l'industrie du textile une industrie moderne, bien équipée et compétitive. Il mettait en place un organisme susceptible d'éviter à l'avenir les hauts et les bas que l'on rencontrait tellement souvent à cette époque dans l'industrie du textile, en créant la Commission canadienne du textile et du vêtement. Cinq ans après la déposition de ce projet de loi, si l'on fait une rétrospective de ce qu'a été cette courte période, il convient de dire que de 1970 à 1973 inclusivement, l'industrie du textile au Canada a connu une époque assez stable et assez encourageante. Pour une multitude de raisons qu'il serait trop long d'expliquer ici, il faut dire qu'à compter de 1974, la situation s'est considérablement détériorée.

Il y a eu bien sûr plusieurs mesures prises par le gouvernement fédéral afin de rectifier la situation, notamment en décembre 1974, et en mars 1975. Mais à la lumière des effets de toutes ces mesures, il convient de dire qu'il est grand temps que le ministère se penche sérieusement, et dans le plus bref délai, sur la situation du textile au Canada.

Près de 15 p. 100 de réduction de la main-d'œuvre dans cette industrie au cours de la dernière année seulement, est un indice sérieux que tout ne tourne pas rond dans ce secteur de notre économie. Les mesures prises au cours des derniers dix mois par le gouvernement fédéral ont été dans la plupart des cas bien accueillies par les syndiqués du textile. Je dois cependant dire que dans plusieurs cas, les mesures prises par le gouvernement, à la suggestion de la Commission canadienne du textile et du vêtement, n'ont pas donné les résultats escomptés. Dans un cas en particulier qui me vient à l'esprit, il s'agissait des filés de polyester. La suggestion de la Commission canadienne des textiles et du vêtement, qui était d'imposer une surtaxe, n'a pas été jugée opportune par le ministre de l'Industrie et du Commerce, et la situation a continué à empirer.